

Cellomur® Fondation 3,8 m

Mise en place entre l'étanchéité et la couche de protection drainante d'un isolant rigide en polystyrène expansé(PSE) découpé de couleur blanche à bords droits avec une profondeur d'enfouissement maximum de 3,8m, de **type Cellomur® Fondation 3,8m de Hirsch**, de 100 mm épaisseur et de résistance thermique égale à *2,90 m².K/W*.

- Isolant certifié ACERMI

Fixation des panneaux d'isolant par plots de colle bitumineuse ou mortier ciment en fonction de la typologie d'étanchéité.

L'isolant, à prévoir par le Gros Œuvre, s'arrêtera à 15cm minimum au-dessus du terrain fini. Tous les ouvrages d'isolation thermique devront toujours être mis en œuvre d'une manière qui leur assure une continuité parfaite. Toutes précautions seront prises pour garantir ces ouvrages contre toutes détériorations en cours ou après pose, ils devront toujours être protégés contre les intempéries.

**Les informations en italique sont susceptibles de varier en fonction de l'épaisseur du panneau.*